
Adresse de la société populaire de la commune de Corme-la-Forêt (Charente-Inférieure), lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de la commune de Corme-la-Forêt (Charente-Inférieure), lors de la séance du 28 thermidor an II (15 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 88;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21906_t1_0088_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

principes du Brutus qui sçut délivrer Rome d'un tyran.

Portés, citoyens représentans, portés les derniers coups à tous les coupables, à tous les ennemis du peuple ! Que les fonctions publiques ne soient plus occupées par des hommes immoraux et corrompus ! Que le prêtre charlatan hypocrite et le cy-devant noble qui sans doute conserve dans le fond de son cœur son ancien esprit de domination, soient au moins relégués dans un oubli obscur. Mettéz le dernier sceau à tous les abus et comptés que tous les Montagnards, vos dignes émules, vous feront un rempart d'airin de leurs corps et qu'ils sauront tous périr plutôt que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte à la souveraineté nationale et qu'il soit donné un nouveau tyran au peuple français.

L'Europe entière a été étonnée jusques ici de votre énergie et du courage trois fois stoïque de nos braves deffenseurs. Elle ne le sera pas moins désormais de votre constance sublime et de votre acharnement à découvrir et faire punir tous les ennemis du peuple.

Recevez, citoyens représentans montagnards, de nouveaux témoignages de l'entière confiance que vous ont vouée les sans-culottes de Treignac-la-Montagne, dont nous sommes l'organe.

SOUSTRE (*secrét.*), LAFONT-DUMAS (*vice-présid.*),
BOUDET (*secrét.*).

s

[*La sté popul. de la comm. de Corme-la-Forêt* (1), à la *Conv.*; *Corme-la-Forêt*, 20 therm. II] (2)

Citoyens représentants,

Encore une fois la représentation nationale a remporté une victoire en étouffants des conspirateurs. La journée du 9 thermidor prouve au peuple français que ses représentants sont dignes de lui, tant par leur courage que par leurs vertus. Restez fermes à vos postes ! Le peuple français n'est point démuné de ressource puisqu'il lui reste encore du courage pour faire respecter ses représentants.

L'or de Pit et des autres monstres de son espèce ne corompera point les hommes justes. Nous jurons de faire exécuter vos loix, de ne jamais reconnoître celle des tirants et de vanger les outrages faits à la représentation nationale.

HUBLIN (*présid.*), RAMBAUD (*secrét.*).

t

[*Le c. révol. de la comm. de Corme-la-Forêt*, à la *Conv.*; *Corme-la-Forêt*, 20 therm. II] (3)

Citoyens représentants,

(1) Ci-devant Corme Royal, district de Xantes, Charente-Inférieure.

(2) C 316, pl. 1267, p. 17. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 3 fruct. (suppl^h).

(3) C 313, pl. 1251, p. 6. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

Au moment où nous avons appris les dangers qu'a courue la représentation nationale, nous avons frémi d'horreur : il restoit encore des assassins du peuple ! Le génie de la liberté a veillé sur votre courage, et, par vos vertus, vous avez encore sauvé la patrie. Grâce vous soit rendue, citoyens représentants : restez ferme à vos postes jusqu'à ce que le dernier des tirants ait subi le sort de tous ceux que vous avez étouffés. Les hommes justes ne seront heureux que quand il ne restera plus un tirant sur la terre de la liberté. Le bonheur de la patrie dépend de vous, mais il faut que vos sublimes loix soient exécutées : le trésor de la nation est la loi ! Vous l'avez déposé entre les mains de vos comettants. Ceux qui ont l'âme pure le feront fructifier. Mais les infidèles le dilapide et infailliblement renverseroient le plus beau che-dœuvre que les hommes ayent jamais faits, si vous ni portez remède. Citoyens représentants, faites examiner de nouveau les correspondances, qui ont été envoyées à vos commités de surté général, et vous verrez qu'il est échappé des conspirateurs, puisque des hommes sont sortis du tribunal révolutionnaire sans qu'il ait entendu leurs dénonciateurs. Les coquins employent toutes sortes de moyens pour tromper : l'or, les signatures, les factions, et avec ce poison ils se guérissent.

RAMBAUD (*présid.*), LABORIE, PARANTEAU (*secrét.*), FRAIGNE, VENIEN, LAMBERT, VINCENT.

u

[*Le présid. de l'administration du départ^t de l'Hérault*, au *présid. de la Conv.*; *Montpellier*, 17 therm. II] (1)

Citoyen président,

L'administration du département de l'Hérault s'empresse d'offrir à la Convention son tribut de reconnaissance pour l'énergie qu'elle vient de manifester contre les nouveaux assassins de la liberté publique. L'adresse cy-jointe exprime nos sentiments.

Veuille bien la mettre sous les yeux de la Convention. S. et F.

AUBIN (*présid.*).

[*L'administration du départ^t de l'Hérault*, à la *Conv.*; *Montpellier*, 17 therm. II]

Représentans du peuple,

Le peuple français que vous venés de délivrer de la tyrannie dictatoriale vous contemple, vous admire et vous adresse l'expression de sa juste reconnaissance. Déjà l'histoire burine vos travaux immortels. Votre gloire est le patrimoine de la nation, notre bonheur en est inséparable. Aimés donc votre ouvrage avec jalousie : votre ouvrage, c'est l'amour de la patrie et de la liberté, c'est l'héroïsme, c'est la vertu dont votre génie immortel a fait présent aux Français. Ne souffrés pas qu'aucun ambitieux, de quel mas-

(1) C 313, pl. 1251, p. 31, 32.